



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

ASSEMBLEE IUFE

Margarita Sanchez-Mazas, Présidente
margarita.sanchez-mazas@unige.ch

**Projet de procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de l'IUFE
du 1^{er} décembre 2011
Pavillon mail, salle PM 013, de 17h00 à 19h00**

Membres présents :

Corps professoral

Prof. Margarita Sanchez-Mazas, FAPSE
Prof. Charles Heimberg, FAPSE
Prof. Andreas Müller, Faculté des sciences;

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Rémy Kopp, chargé d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants;
Marianne Jacquin, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Isabelle Mili, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Greta Pelgrims, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;

Personnel administratif et technique

Etudiant-e-s

Patricia Silveira, étudiante suppléante, MEES, Institut universitaire de formation des enseignants ;
David Pillonel, étudiant, MEES, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Victoria Beffa, étudiante, MEES, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Membres invités de manière permanente et présents :

Prof. Bernard Schneuwly, directeur, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Sonia Bühler, adjointe à la direction, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Isabelle Maulini, représentante des enseignants du primaire, SPG ;
Marti Ruiz-Altaba, représentant des enseignants du secondaire II, UNION ;
Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO

Personnes invitées :

Simon Toulou, responsable des stages et des FT, directeur-adjoint ad-intérim ;
Federica Rossi, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Lucie Mottier Lopez, professeur associée SSED ;

Absents – excusés :

Prof. Jean-Luc Dorier, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
Prof. Jérôme David, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Prof. Marcel Crahay, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
Catherine Walther Green, conseillère aux études, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Claire Ragno Paquier, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Naomi Anderegg, étudiante, MEES, Institut universitaire de formation des enseignants.

Représentant(e) de FORDIF à pourvoir.

Prise du procès-verbal :

Laurence Verdesi, secrétariat IUFE

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
 2. Approbation du projet de PV de la séance du 2 novembre 2011 (Annexe 1 + Annexe 2 Document MAEP)
 3. Informations de la présidente
 - a- Composition de l'Assemblée
 - b- Fonctionnement du bureau
 - c- Calendrier des séances
 - d- Difficultés de fonctionnement
 - e- Site internet
 4. Formation continue (Annexe 3)
 5. Conséquences de l'augmentation des effectifs Forensec
 6. Dotation de l'IUFE en postes administratifs
 7. Evaluation ADEVEN (Annexe 4)
 8. Divers
-

Après avoir salué les personnes présentes, la Présidente ouvre la réunion et propose de passer à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'ordre du jour : OJ approuvé par 11 oui

2. Approbation du projet de PV de la séance du 2 novembre 2011

Le projet de PV est approuvé (11 oui) avec quelques petites modifications à y apporter.

3. Informations de la Présidente

A. La composition de l'Assemblée est faite conformément à l'article 12 du règlement d'organisation de l'IUFE (Approuvé lors de la séance du Rectorat du 27 juin 2011).

Article 12. L'Assemblée

1. L'Assemblée est l'organe suprême

Composition, durée des mandats et fonctionnement

2. Le Comité de direction propose au Rectorat la composition de l'Assemblée. Le Rectorat la nomme. La durée des mandats est de quatre ans. Elle est constituée de :

- Quatre représentants professeurs des programmes de formations dispensées par l'IUFE, proposés par les comités ;
 - Un représentant de chacune des facultés partenaires ;
- Quatre collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de l'Institut, proposés par les collaborateurs eux-mêmes :
- Quatre étudiants, proposés par les étudiants inscrits à l'Institut ;
 - Un membre du personnel administratif et technique de l'Institut, proposé par ses pairs.

Trois délégués des associations professionnelles représentatives des trois niveaux d'enseignement, le conseiller aux études, le responsable de l'administration, et le directeur de l'IUFE participent aux délibérations avec voix consultative.

L'Assemblée choisit le président parmi ses membres professoraux pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois.

Elle se réunit au moins deux fois par semestre.

3. Compétences

- Approuve le règlement de l'IUFE à l'intention du Conseil de l'IUFE ;
- Adopte les règlements d'études de l'Institut qui seront ratifiés par le Rectorat ;
- Adopte les plans d'études de l'Institut
 - Examine les questions relatives à la formation et à la recherche ;
- Collabore à l'élaboration des plans de développement ;
- Nomme les comités de programmes et les commissions de l'Institut ;
- Soulève des questions d'intérêt général.
 - Désigne des sous-commissions pour prendre en charge des dossiers spécifiques. Elle en fixe la composition et le mandat en fonction des besoins. Les commissions associent des spécialistes du dossier et peuvent réunir à la fois des représentants de l'Université et de l'enseignement.

La composition de l'Assemblée est donc comme suit :

JL Dorier pour le Compro Forensec

Marcel Crahay pour le Compro primaire, sera remplacé par Lucie Mottier LOPEZ proposée par le Comité de direction de l'IUFE

Pour le spécialisé : une personne est à désigner

Greta Pelgrims : collaboratrice de l'enseignement et de la recherche

4 profs représentants des facultés :

Alain Müller, Sciences

Anne Sgard, SES, qui ne fait plus partie de l'assemblée cette année. A remplacer

Margarita Sanchez Mazas, FAPSE

Jérôme David, Lettres, à remplacer également

Charles Heimberg : 2^{ème} représentant du secondaire en attendant de désigner quelqu'un pour le spécialisé.

Collaboratrices et collaborateurs scientifiques et de la recherche :

Isabelle Mili, doit être remplacée dès 2012

Rémy Kopp

Marianne Jacquin

Greta Pelgrims

Sont présents à l'Assemblée avec voix consultative :

Bernard Schneuwly, directeur de l'IUFE

Sonia Bühler, assistante de direction

Catherine Walter Green, conseillère aux études

Les étudiants sont représentés par :
Naomie Anderegg, présidente du MEES (anciennement AFE)
David Pillonel
Claire Ragno Paquier

Les associations professionnelles, en tant qu'invitées à l'Assemblée de l'IUFE, sont représentées par :
Marti Ruiz Altaba, Union
Isabelle Maulini, SPG
Stéphanie Castanier, FAMCO

Simon Toulou est présent comme directeur adjoint ad-intérim, et Lucie Mottier comme invitée dans le cadre la FEP.

La liste des membres de l'Assemblée est à envoyer au Rectorat pour approbation. Bernard Schneuwly, en qualité de directeur, s'en charge.

B. Fonctionnement du bureau

Le bureau traite, 15 jours avant la prochaine assemblée, les points à mettre à l'ordre du jour. Cela permet de filtrer ces points afin d'éviter un nombre trop important qui ne pourrait, dès lors, pas être traité, ou d'éviter d'aborder des points qui ne sont pas du ressort de l'assemblée.

Marianne Jacquin rapporte qu'elle a demandé que deux points soient traités :

- Commission pour examiner des projets propre à l'IUFE ;
- Représentation/participation des FT à l'assemblée

La présidente va vérifier ses mails afin qu'une réponse puisse être apportée à ces deux points.

Il est demandé que, lors du bureau de l'Assemblée, l'acceptation des points à traiter se fasse dans l'intégralité, quitte à en refuser lors de l'acceptation de l'OJ.

Un feedback des points sera fait (de façon systématique).

Les dates du bureau seront également communiquées.

Vote sur le fonctionnement du bureau :

Pour : 6 personnes
Contre : 0 personnes
S'abstiennent : 4 personnes

C. Calendrier des séances 2012 :

Mercredi 8 février 2012, salle PM 09, de 17h à 19h

Jeudi 8 mars 2012, salle PM 234, de 18h à 20h

Mercredi 4 avril 2012, salle PM 234, de 17h à 19h

Jeudi 24 mai 2012, salle PM 234, de 17h à 19h

D. Difficultés de fonctionnement de l'IUFE

Nécessité d'anticiper afin de pouvoir mieux gérer les problèmes récurrents, à savoir :

- Problèmes de rentrée ;
- Problèmes de listes (incomplètes donc inefficaces) ;
- Système de traitement des oppositions trop lent ;
- Difficultés logistiques ;
- Site internet incomplet ou très peu lisible ;

Bernard Schneuwly rappelle que l'IUFE fonctionne sans directeur-adjoint et sans administrateur/trice depuis maintenant quelques mois, ce qui fait cruellement défaut à l'institut.

E. Site internet

Sonia Bühler s'en occupe. **Les PV sont maintenant en ligne.** Certaines informations ont été ajoutées, des pages contacts mises en avant.

L'espace étudiants va être supprimé et remplacé par un intranet d'ici fin janvier 2012. Les informations vont être mises de façon plus structurées. Le site sera nettement mieux organisé.

Toute suggestion est la bienvenue.

Au sujet du site internet, une information sera mise dans le bulletin de l'IUFE.

4. Formation continue (FC)

Olivier Maulini, JMarc Tosi et Fédérica Rossi présentent le projet.

L'IUFE apportera des éléments en lien avec la recherche.

Pour mener à bien ce projet, il y aura des collaborations internes et externes à l'IUFE, et une collaboration permanente avec la COFOCO, COFOPO et COFOEP.

Un rapport sera soumis à l'assemblée afin de l'informer de l'évolution du projet.

Un délai de 12 mois est raisonnablement nécessaire pour que le projet soit concrètement « visible » et qu'un feedback puisse être rendu. Toutes les tâches ne seront pas réalisées mais la commission FC présentera une première synthèse de ses réflexions. Avant cela, des rapports partiels fréquents seront présentés.

Isabelle MILI demande qui sera en charge de la logistique de cette FC ?

Il n'y a actuellement pas les forces nécessaires pour cette tâche. Toutefois la COFOCO, qui elle possède des forces administratives disponibles, s'en occupera. La COFOEP doit s'équiper de telles forces.

Bernard Schneuwly précise qu'il faut un groupe qui pense le projet, puis l'aspect l'administratif sera géré à ce moment là.

La composition de la commission interne chargée de la coordination des offres de formation continue pour l'enseignement primaire, secondaire et spécialisé genevois sera :

9 membres du corps enseignant de l'Université et de 3 membres issus des associations professionnels
Cette composition couvre les différents ordres d'enseignement (primaire, secondaire I et II et spécialisé).

Plusieurs didactiques sont représentées :

(sciences, mathématiques, histoire, français, langues secondes), ainsi que les domaines transversaux (évaluation, dossier de développement professionnel, analyse du travail enseignant).

Au besoin, la commission pourra s'ouvrir à des invités ponctuels ou permanents.

La coordination est assurée par un représentant du primaire et une représentante du secondaire

Les deux co-coordonateurs siègent aussi dans les commissions paritaires COFOEP, COFOCO et COFOPO.

Neuf membres du corps enseignant de l'Université :

Joaquim Dolz, professeur Didactique des langues et formation des enseignants

Chantal Erard, CE didactique de l'anglais

Valérie Opériol, CE Didactique de l'histoire

Catherine Martinet, CE enseignement spécialisé
Olivier Maulini, professeur Analyse du travail enseignant (co-coordonateur)
Federica Rossi, CE didactique de l'italien (co-coordinatrice)
Walther Tessaro, CE Evaluation et régulation des apprentissages
Jean-Marc Tosi, CE dossier de développement professionnel (DDP)
Laura Weiss, CE Didactique de la physique

Trois membres du corps enseignant genevois :

1 membre SPG
1 membre FAMCO
1 membre Union

La SPG verrait même la nécessité de participer à cette commission, avec un deuxième membre OMP.
Marti Ruiz Altaba demande que la présence des associations professionnelles soit maintenue tel que mentionné dans le document remis.

Il est décidé par l'ensemble de l'Assemblée que ce projet peut aller de l'avant.

5. Conséquences de l'augmentation des effectifs Forensec

Augmentation flagrante des effectifs. En l'espace de mai/juin/juillet 2011, nous sommes passés de 60 à 243 étudiants.

Les conséquences sont :

- Surcharge de travail pour les CE (qui n'ont plus de temps pour la recherche)
- Très forte sollicitation des FT
- Difficulté à trouver des EDAC
- Lourdes conséquences budgétaires (obligation d'engager des CE suppléants, plus d'encadrement pour les formateurs de terrain, augmentés de 88 car 338 stagiaires à encadrer en lieu et place de 250, ce qui a nécessité l'engagement de 88 FT).

Conséquences politiques à gérer :

Il va falloir limiter le nombre de stagiaires, faire des prévisions de prochaine rentrée beaucoup plus poussées et pointues (beaucoup plus d'analyses) afin d'anticiper la prochaine rentrée et éviter que cela se reproduise.

280 étudiants stagiaires au maximum, au-delà de cela il sera nécessaire de les faire patienter.

Une politique de lissage des courbes sera appliquée, au vu de l'irrégularité des flux d'étudiants d'une année sur l'autre, ce qui pèse de plus en plus sur les CE.

D'où l'importance de la seconde discipline relève Charles Heimberg car cela peut être un élément de régulation.

Une réflexion doit être faite sur la question des stages en emploi afin d'instaurer une régulation stable et durable.

De la même façon, une revalorisation certaine du CCDIDA doit être faite afin que ce diplôme soit mieux reconnu.

Il pourrait être envisagé des fermetures de disciplines (exemple cette année en espagnol.).

Toutefois, il ne sera pas invoqué un problème financier, qui serait très mal perçu de la part des étudiants, mais un problème de places.

6. Dotation de l'IUFE en postes administratifs

Isabelle MILI relève qu'il faudrait une adéquation réelle et respectée entre les tâches à effectuer et les moyens mis à disposition.

Elle présente les moyens mis à disposition au sein de la HEP Bejune, à savoir :
400 étudiants, 29 postes administratifs.

Bernard Schneuwly explique que pour l'IUFE une partie des postes est toutefois prise en charge par l'Université (à part pour la FC) alors qu'une HEP est une entité à part entière. Dès lors, sur 29 postes, plus de la moitié est prise en charge par l'Uni.

De plus, une personne supplémentaire va être engagée pour le secrétariat des enseignants, et une personne pour le secrétariat de la conseillère aux études (dès 2012).

7. Evaluation Adeven

David Pillonel relève que les étudiants sont surpris du nombre de cours.
Difficulté de procédure et qualité de l'enseignement posent des problèmes.

Les retours que la FAMCO a obtenus sur cette analyse ADEVEN ne correspondent pas à cette évaluation.
Non respect pour la période de reddition et non respect des délais pour les enseignants. Problème de surcharge récurrent.
Un rapport va être établi au sujet de la surcharge de travail, problème récurrent.

8. Divers

- AFE (Association des futurs enseignants) devenue MEES, Mouvement des étudiants en enseignement secondaire.
- Isabelle Mili annonce qu'elle ne fera plus partie de l'Assemblée dès 2012. Doit être remplacée.

La Présidente lève la séance vers 19h00.